

1. IDENTITÉ GRAPHIQUE PROMOTIONNELLE ET ZONE DE PROTECTION

Il faut toujours respecter la zone de dégagement qui permet d'isoler la signature de tout autre élément graphique.

La zone de dégagement est égale à la hauteur du c du mot « Québec » principal.



1.1 COULEUR

Les deux couleurs officielles de la signature de l'Office du tourisme de Québec sont l'orange et le noir.

Pantone 144C



C: 0
M: 50
Y: 100
K: 0

R: 242
G: 148
B: 0
F: 29400

Noir



1.2 VERSIONS DISPONIBLES

FRANÇAIS

ANGLAIS

BILINGUE

Couleur



Monochrome



Renversé



1.3 UTILISATIONS SUGGÉRÉES SUR FOND UNI

Il importe que la signature soit bien lisible. Les exemples ci-dessous donnent un aperçu des utilisations suggérées sur différents fonds. Il faut s'assurer d'avoir un contraste suffisant entre la signature et le fond.



Version couleur sur fond blanc. Privilégier cette version le plus souvent possible.



Version monochrome noire sur fond blanc.



Version couleur sur fond pâle contrastant.



Version monochrome noire sur fond d'intensité claire à moyenne.



Version inversée sur fond d'intensité moyenne à noir.

1.4 UTILISATIONS SUR FOND PHOTOGRAPHIQUE

Toujours privilégier les versions noire ou renversée sur un fond photographique. Les utilisations ci-dessous sont à privilégier.



Version inversée sur une image d'intensité moyenne à foncée.



Version noire sur image d'intensité claire à moyenne.



Version inversée sur une image d'intensité moyenne à foncée.



Version noire sur image d'intensité claire à moyenne.

1.5 UTILISATIONS INCORRECTES

Afin d'assurer à la signature un maximum d'impact, il importe de préserver son intégrité en utilisant la signature couleur principalement. Il est proscrit d'y ajouter un traitement graphique particulier, et ce tant en couleur qu'en noir et blanc.

Les utilisations ci-dessous sont à proscrire.



Ne jamais créer un effet de relief ou de trois dimensions avec la signature.



Ne jamais utiliser d'ombre portée autour de la signature.



Ne jamais utiliser la signature sur un fond peu contrastant.



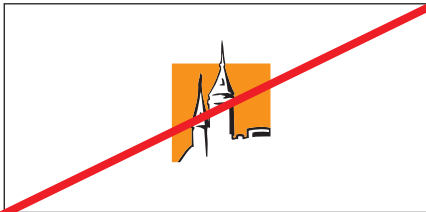
Ne jamais créer un effet lumineux autour de la signature.



Ne jamais changer la couleur des éléments de la signature.



Ne jamais changer les proportions ou la disposition des éléments de la signature.



Ne jamais utiliser séparément un des éléments de la signature.

1.6 UTILISATIONS INCORRECTES

Afin d'assurer à la signature un maximum d'impact sur un fond photographique, ne jamais utiliser la signature couleur. Privilégier les versions noire ou renversée.

Les utilisations ci-dessous sont à proscrire.



Ne jamais utiliser la version couleur de la signature sur une photo d'intensité moyenne à foncée.



Ne jamais utiliser la version couleur de la signature sur une photo d'intensité claire à moyenne.